

### LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2014

**Au 4<sup>e</sup> trimestre 2014, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C, repart à la baisse (-3 %), effaçant la hausse du trimestre précédent. Il diminue sensiblement sur un an (-10 %). Ce trimestre, son niveau est inférieur de plus d'un tiers à sa moyenne de longue période, et de 13 % par rapport au point bas atteint lors du creux conjoncturel du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.**

**La baisse des tensions de ce trimestre s'explique par une diminution du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi (-4 %), beaucoup plus sensible que celle des entrées (-1 %).**

**Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi, poursuit sa baisse amorcée au 2<sup>e</sup> trimestre de 2014, après la stabilisation intervenue un an plus tôt.**

**La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) augmente légèrement au 4<sup>e</sup> trimestre 2014. Elle se situe à 50 %, soit 6 points au-dessus de sa moyenne de longue période.**

***Avertissement :** les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.*

**Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics,** l'indicateur de tension sur le marché du travail est reparti à la baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 (-5 %), sous l'effet d'une diminution des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi pour ces métiers (-7 %), et malgré une baisse des entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi à la recherche de ces métiers (-2 %). L'indicateur de tension dans le BTP demeure ainsi à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période (-57 %) et se situe ce trimestre 31 % en-dessous du creux du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Les tensions diminuent au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 dans l'ensemble des métiers du BTP. La baisse est la plus forte pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-13 %) et les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » (-9 %), du fait d'une forte diminution du nombre des offres collectées (respectivement -17 % et -11 %).

En évolution sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en net recul dans le domaine professionnel du BTP (-17 %) et dans l'ensemble des huit familles professionnelles qui le composent. La baisse est particulièrement prononcée pour les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » (-33 %), les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-32 %), les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-24 %) et les « ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment » (-23 %).

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP reste stable ce trimestre, se situant désormais à 34 %, légèrement au-dessus du minimum observé sur la période 1998-2009. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi stagne également et se situe à 54 %.

**Dans les domaines professionnels de l'industrie,** l'indicateur de tension reste globalement stable (+0 %) après deux trimestres consécutifs de baisse, les offres collectées et les entrées à Pôle emploi diminuant légèrement et dans la même proportion (-1 %). Le niveau des tensions au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 se situe très largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+43 %), mais reste nettement inférieur à sa moyenne de longue période (-15 %).

Ce trimestre, les tensions ont diminué dans deux domaines professionnels de l'industrie, les « matériaux souples, bois, industries graphiques » (-8 %) et les « industries de process » (-4 %). Les autres domaines ont connu des hausses de leur taux de tension, en particulier « l'électricité, électronique » (+4 %).

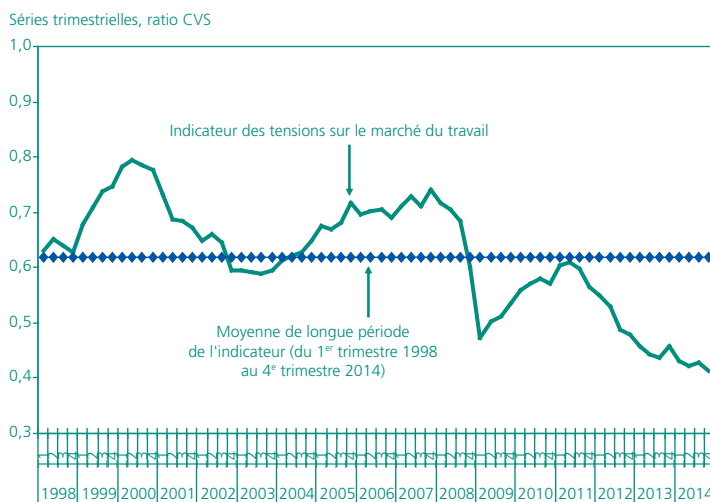
Sur un an, l'indicateur de tension est en très légère hausse pour l'ensemble du domaine (+1 %). Il augmente dans quatre des six domaines industriels, de façon particulièrement forte pour le domaine de l'« électricité, électronique » (+18 %).

La part des offres d'emploi durable dans l'industrie stagne ce trimestre et se situe à 46 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi reste stable, à 50 %.

**Dans les domaines professionnels du tertiaire,** l'indicateur de tension est en baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 (-4 %). Il reste très inférieur à sa moyenne de longue période (-32 %) et se situe depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2012 en dessous du point bas du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-14 %).

Les tensions ont diminué ce trimestre dans six des dix domaines professionnels du tertiaire, de façon

Graphique 1 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi

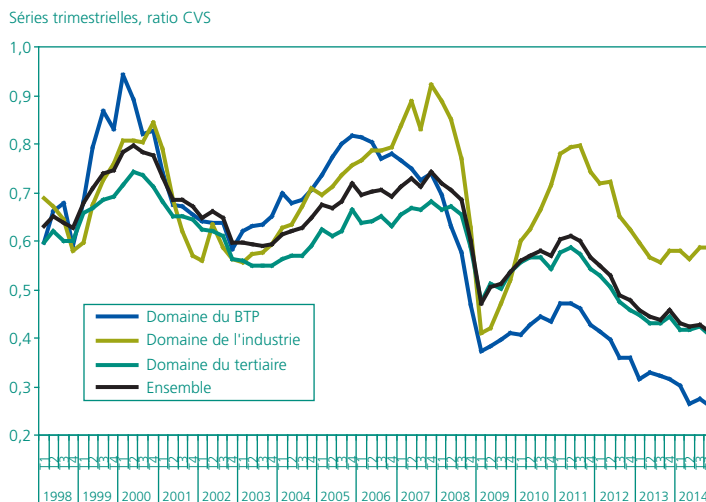


Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Graphique 2 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels

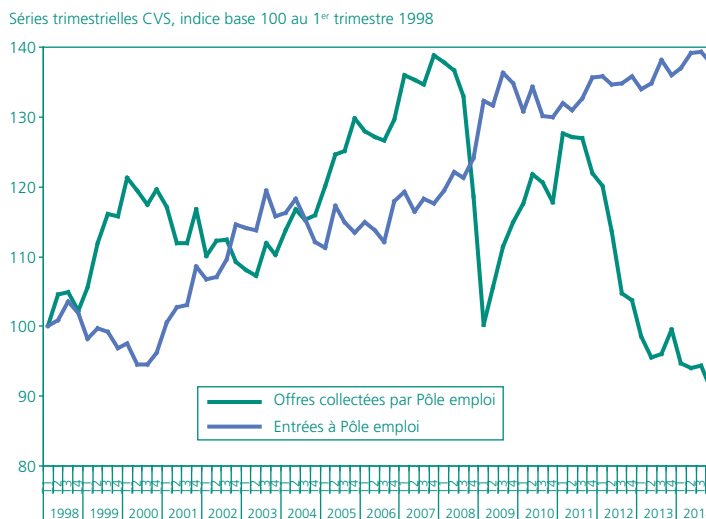


Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Graphique 3 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



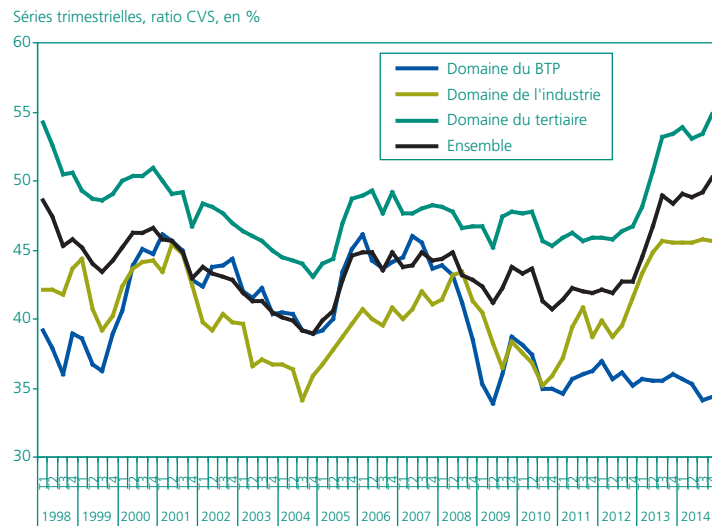
Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

particulièrement marquée pour la « communication, information, art et spectacle » (-15 %) et les « transports, logistique et tourisme » (-11 %). Les hausses concernent la « banque et assurances » (+10 %), les « études et recherche » (+6 %) et « l'informatique et télécommunications » (+2 %), essentiellement du fait de la progression des offres collectées dans chacun de ces domaines (respectivement +10 %, +5 % et +3 %). Les tensions sont stables dans « l'hôtellerie, restauration, alimentation » (+0 %).

Sur un an, l'indicateur de tension diminue globalement de 9 % pour les métiers du tertiaire. Les tensions ont reculé dans huit domaines professionnels, et le plus fortement pour la « communication, information, art et spectacle » (-31 %) et la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-16 %). En revanche, des signes d'accroissement des tensions apparaissent pour les domaines de la « banque et assurances » (+15 %) et des « études et recherche » (+3 %).

La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire augmente légèrement ce trimestre atteignant 55 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi est en légère baisse, à 52 %.

Graphique 4 • Part des offres sur contrats à durée indéterminée ou sur contrats de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres collectées par grands domaines professionnels

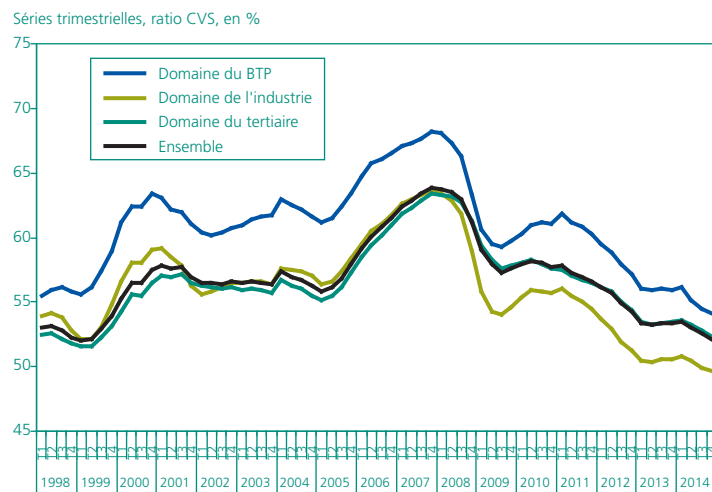


Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Graphique 5 • Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels



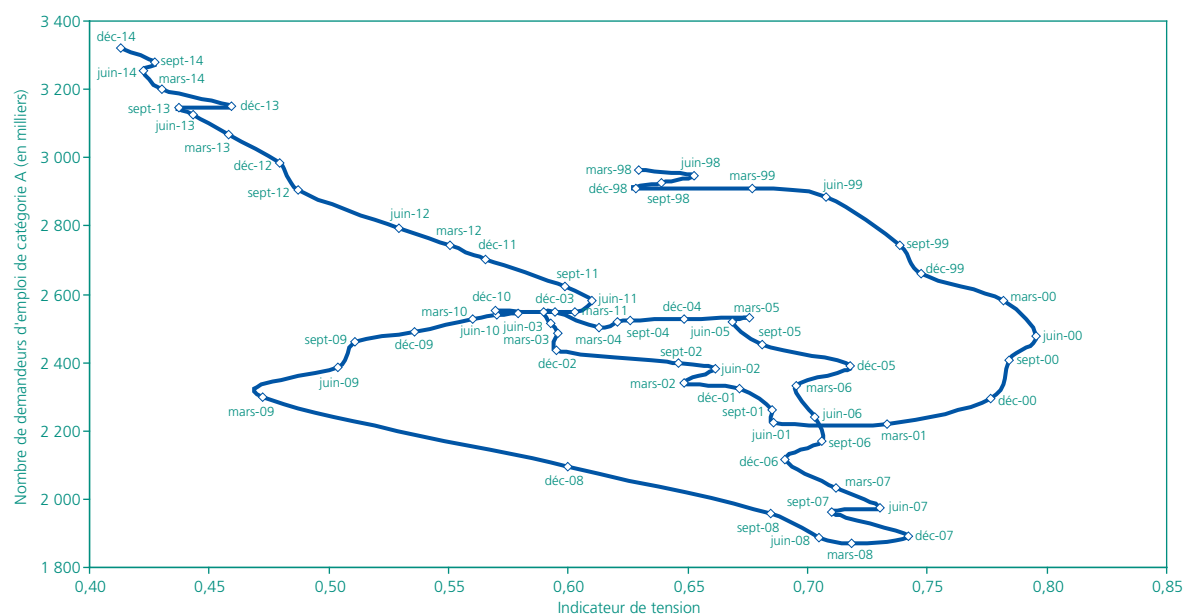
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

Yannick CROGUENEC (Dares).

Graphique 6 • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre et indicateur de tension



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

## DÉFINITIONS, NOMENCLATURES, SOURCES ET INDICATEURS

### Familles et domaines professionnels (Fap-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des Fap pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles Fap-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétropolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009) à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (Fap 2003) jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

Dans la nomenclature Fap 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emplois collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau des pages 5 et 6.

### Les sources

#### • Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Ces statistiques issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les **catégories B et C** correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les **catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère en charge du travail :

<http://www.travail-emploi.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage).

Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

#### • L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi a été réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès de 70 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine jusqu'à l'année 2008. L'échantillon a été renforcé depuis et compte environ 110 000 personnes répondantes mi-2010.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

### Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible) sur la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les 3 dernières années civiles disponibles) et des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les 3 dernières années civiles disponibles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **L'évolution du stock de demandes d'emploi** : taux d'évolution sur 1 an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre des catégories A, B et C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes** mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie des listes dans les douze mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des listes au cours des 12 derniers mois (mesuré par la variation sur 1 an du stock de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi additionné du flux d'entrées à Pôle emploi au cours des 12 derniers mois) sur le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles de sortir des listes au cours des 12 derniers mois (mesuré par la somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi au cours des 12 derniers mois). Cet indicateur est calculé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

• **La part des offres d'emploi durable, est la part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois**, parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre. Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.

• **L'évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **L'évolution des entrées** à Pôle emploi aux cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Le ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi** (« indicateur de tension ») : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent. Elles sont également comparées à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution chronologique de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **La moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce Dares Indicateurs, à savoir du premier trimestre de 1998 au dernier trimestre disponible.

### Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation pour la France métropolitaine (Fap, domaine, domaines regroupés et globalement) ainsi que pour chaque région, par domaine et globalement.



Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2011-2013 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2013 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 4 <sup>e</sup> trimestre 2014	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>A Agriculture, marine, pêche.....</b>	<b>423</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>50</b>	<b>16</b>	<b>-5</b>	<b>-1</b>	<b>0,57</b>	<b>-6</b>	<b>-40</b>
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs.....	325	23	9	49	15	-6	-1	0,63	-6	-40
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture.....	64	8	11	58	56	2	-1	0,24	0	-4
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs.....	33	10	7	58	25	-28	-1	0,14	-27	-43
<b>B Bâtiment, travaux publics .....</b>	<b>1 891</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>34</b>	<b>-7</b>	<b>-2</b>	<b>0,26</b>	<b>-5</b>	<b>-17</b>
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	197	26	6	57	22	-9	-4	0,18	-5	-24
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction.....	101	9	12	46	24	-17	-3	0,32	-13	-32
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment.....	386	12	11	52	29	-8	0	0,26	-7	-23
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	137	23	4	60	31	-7	-2	0,18	-5	-12
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.....	537	16	8	53	27	-3	-1	0,27	-3	-12
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics.....	79	17	11	47	17	-11	0	0,30	-9	-33
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP.....	298	7	14	53	63	-6	2	0,52	-8	-16
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics.....	156	7	16	54	82	-7	1	0,32	-8	-8
<b>C Électricité, électronique .....</b>	<b>228</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>36</b>	<b>-1</b>	<b>-3</b>	<b>0,80</b>	<b>4</b>	<b>18</b>
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	33	8	0	47	29	-2	-1	0,75	-2	35
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique.....	54	14	0	46	28	-1	-3	0,64	4	17
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique.....	141	2	2	52	50	-1	-5	1,27	5	14
<b>D Mécanique, travail des métaux .....</b>	<b>829</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>-2</b>	<b>0,66</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal.....	44	19	-1	51	30	6	-5	0,70	8	16
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal.....	101	12	2	47	48	7	1	1,05	5	9
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal.....	151	11	6	48	24	-3	-1	0,49	-5	-10
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	158	17	2	53	38	0	-1	0,43	2	-10
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique.....	145	12	4	44	34	9	-2	0,76	11	22
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques.....	232	3	3	54	56	4	-2	1,23	5	4
<b>E Industries de process .....</b>	<b>736</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>32</b>	<b>-4</b>	<b>-2</b>	<b>0,47</b>	<b>-4</b>	<b>-7</b>
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process.....	203	24	3	45	17	-5	-2	0,38	-4	-15
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process.....	305	7	7	46	40	-9	0	0,57	-8	6
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process.....	228	4	4	53	58	2	0	0,76	4	3
<b>F Matériaux souples, bois, industries graphiques .....</b>	<b>298</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>48</b>	<b>38</b>	<b>-6</b>	<b>-1</b>	<b>0,37</b>	<b>-8</b>	<b>-5</b>
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir.....	21	25	6	49	30	-1	-1	0,54	1	-5
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir.....	64	16	3	46	39	-19	1	0,29	-20	-15
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	31	7	4	53	31	6	1	0,59	4	18
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement.....	96	5	6	51	44	-13	0	0,19	-12	-23
F4Z Ouvriers des industries graphiques.....	55	14	3	48	38	-12	-3	0,39	-8	1
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques.....	31	10	7	50	64	-8	0	0,36	-6	4
<b>G Maintenance.....</b>	<b>827</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>53</b>	<b>58</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0,69</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	199	18	7	48	47	-2	0	0,55	-2	-12
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile.....	183	13	6	57	58	1	1	0,56	0	3
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance.....	446	8	7	54	63	4	-1	0,91	5	11
<b>H Ingénieurs et cadres de l'industrie .....</b>	<b>265</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>54</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	<b>-1</b>	<b>0,45</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie.....	265	7	5	54	75	3	-1	0,45	2	6
<b>J Transports, logistique et tourisme.....</b>	<b>1 943</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>-11</b>	<b>-1</b>	<b>0,35</b>	<b>-11</b>	<b>-7</b>
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention.....	353	18	7	54	21	-12	-1	0,38	-11	-8
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention.....	445	16	7	46	31	-13	0	0,22	-13	-14
J3Z Conducteurs de véhicules.....	758	14	7	51	45	-9	-1	0,41	-8	-6
J4Z Agents d'exploitation des transports.....	104	12	6	49	61	-4	-1	0,58	-3	2
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme.....	195	10	6	55	51	0	-2	0,31	-1	-4
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation.....	88	5	7	49	90	-15	2	0,17	-14	8
<b>L Gestion, administration des entreprises .....</b>	<b>2 329</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>51</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>0,42</b>	<b>-7</b>	<b>-13</b>
L0Z Secrétaires.....	430	24	3	49	58	-3	1	0,36	-4	-15
L1Z Employés de la comptabilité.....	316	9	3	52	56	0	1	0,60	-2	10
L2Z Employés administratifs d'entreprise.....	377	24	4	48	33	-13	0	0,54	-12	-25
L3Z Secrétaires de direction.....	163	18	4	49	67	1	0	0,28	1	5
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers.....	394	3	2	50	68	4	0	0,70	4	11
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers.....	648	7	6	53	77	0	-2	0,28	3	15

\* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares et Insee, enquête Emploi.



Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2011-2013 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2013 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 4 <sup>e</sup> trimestre 2014	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>M Informatique et télécommunications.....</b>	<b>563</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>54</b>	<b>79</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0,49</b>	<b>2</b>	<b>-1</b>
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique .....	40	13	15	58	72	6	2	0,33	2	10
M1Z Techniciens de l'informatique.....	166	12	3	53	72	6	-1	0,58	7	2
M2Z Ingénieurs de l'informatique .....	357	5	8	54	92	-2	3	0,45	-6	-6
<b>N Études et recherche .....</b>	<b>381</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>57</b>	<b>80</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0,16</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
N0Z Personnels d'études et de recherche .....	381	4	10	57	80	5	0	0,16	6	3
<b>Q Banque et assurances .....</b>	<b>732</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>10</b>	<b>-2</b>	<b>0,65</b>	<b>10</b>	<b>15</b>
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	261	6	4	56	55	11	-1	0,74	14	5
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances.....	194	4	2	56	82	6	-1	0,69	5	24
Q2Z Cadres de la banque et des assurances .....	278	2	-3	53	95	62	-3	0,29	68	156
<b>R Commerce.....</b>	<b>2 726</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>56</b>	<b>61</b>	<b>-4</b>	<b>-2</b>	<b>0,39</b>	<b>-3</b>	<b>-5</b>
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	293	26	7	55	30	-7	-2	0,34	-6	-23
R1Z Vendeurs .....	827	20	6	57	50	-7	-2	0,31	-5	-7
R2Z Attachés commerciaux et représentants.....	522	9	1	56	89	5	0	0,89	6	14
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	555	2	5	53	65	-2	-2	0,94	-1	14
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	530	16	6	53	86	5	-3	0,40	7	4
<b>S Hôtellerie, restauration, alimentation.....</b>	<b>989</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>59</b>	<b>51</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>0,54</b>	<b>0</b>	<b>-5</b>
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	241	10	9	59	66	-1	-1	0,56	0	0
S1Z Cuisiniers.....	362	24	10	58	52	-1	-2	0,58	1	-5
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration .....	386	19	8	61	46	-2	-1	0,49	0	-6
<b>T Services aux particuliers et aux collectivités....</b>	<b>3 073</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>50</b>	<b>60</b>	<b>-4</b>	<b>-1</b>	<b>0,37</b>	<b>-2</b>	<b>-7</b>
T0Z Coiffeurs, esthéticiens.....	223	15	5	60	60	-1	-1	0,36	-1	-1
T1Z Employés de maison .....	232	26	4	49	52	-2	-1	0,41	-2	3
T2A Aides à domicile et aides ménagères.....	540	9	7	52	71	2	-1	0,47	6	9
T2B Assistantes maternelles .....	463	17	7	44	83	-5	-3	0,36	0	-10
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité .....	207	21	7	50	56	-8	0	0,40	-7	-17
T4Z Agents d'entretien .....	1 264	13	7	51	42	-6	-1	0,30	-5	-16
T6Z Employés des services divers.....	144	4	13	48	42	22	0	0,52	21	7
<b>U Communication, information, art et spectacle</b>	<b>563</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>-10</b>	<b>-1</b>	<b>0,20</b>	<b>-15</b>	<b>-31</b>
U0Z Professionnels de la communication et de l'information .....	169	19	7	53	63	-1	1	0,13	-2	-12
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	394	18	4	39	29	-12	-1	0,24	-17	-33
<b>V Santé, action sociale, culturelle et sportive ....</b>	<b>2 229</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>55</b>	<b>57</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>0,53</b>	<b>-6</b>	<b>-16</b>
V0Z Aides-soignants .....	589	6	12	56	53	-4	-2	0,47	-2	-5
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	543	2	16	64	55	-1	7	0,62	-6	-1
V3Z Professions para-médicales.....	415	4	8	56	65	-1	-2	0,53	0	10
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	319	9	6	52	60	0	3	0,49	-4	-10
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	363	16	10	55	57	-8	0	0,58	-8	-28
<b>TOTAL de ces familles professionnelles.....</b>	<b>21 027</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>-4</b>	<b>-1</b>	<b>0,41</b>	<b>-3</b>	<b>-10</b>
<b>AGR Agriculture, marine, pêche (domaine A).....</b>	<b>423</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>50</b>	<b>16</b>	<b>-5</b>	<b>-1</b>	<b>0,57</b>	<b>-6</b>	<b>-40</b>
<b>BTP Bâtiment, travaux publics (domaine B).....</b>	<b>1 891</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>34</b>	<b>-7</b>	<b>-2</b>	<b>0,26</b>	<b>-5</b>	<b>-17</b>
<b>IND Industrie (domaines C à H).....</b>	<b>3 183</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>0,59</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>TER Tertiaire (domaines J à V).....</b>	<b>15 530</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>-4</b>	<b>-1</b>	<b>0,41</b>	<b>-4</b>	<b>-9</b>

\* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares et Insee, enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).